



CERTIFICAT

DEL PROGRESS CONSEIL - MIGLIACCIO

5, rue des Lilas - 25340 PAYS DE CLERVAL - France

Pour ses activités de formation professionnelle et de bilan de compétence

(article L6313-1 du code du travail)

Exclusion: Aucune

ALTICERT a évalué les activités de formation professionnelle et de bilan de compétence (déclaration d'activité enregistrée sous le NDA $n^{o}27250359925$ – SIREN $n^{o}889813838$), et atteste de leur conformité aux :

Décret 2019-564 relatif à la qualité des actions de la formation

Décret 2019-565 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Arrêté du 06 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail

Guide de lecture du référentiel national Qualité en vigueur.

A la procédure de certification ALTICERT PR_002 dans sa version en vigueur

Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

N° d'enregistrement du certificat : 2024-107-01 Date de début de certification : 16/04/2024

Certificat valable du 16/04/2024 au 15/04/2027, sous réserve d'une surveillance entre le 14eme et le 22eme

mois du cycle de 3 ans

ALTICERT



Accréditation n°5-0637 Portée disponible sur <u>www.cofrac.fr</u> A Lyon, le **16/04/2024**Jean-François ROUSSEAU
Responsable Certification

